

3725

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT PROJET DU GOUVERNEMENT DU SENEGAL

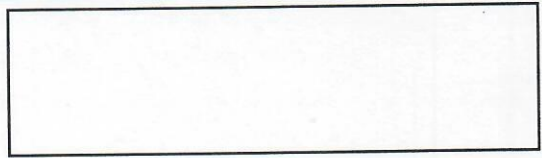
Numéro du programme/projet: SEN/ 01/007/A/01/ 11
Titre du programme/projet: Lutte contre la Pauvreté dans les zones riveraines des Industries Chimiques du Sénégal (ICS)
Date de démarrage: Février 2002
Date de clôture: Décembre 2004
Site du programme/projet: Mboro, Méouane, Taïba Ndiaye
Agence coopérante du gouvernement: Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de L'Industrie et de l'Artisanat
Agence de réalisation de l'ONU: Organisation Internationale du Travail (OIT)
Autre:

Fonds PNUD et coûts partagés	
PNUD:	
TRAC (1,2)	100,000 \$
Autres ressources	
Total:	
Service d'appui administratif et opérationnel (lorsqu'il y a lieu) :	
SF O3	
Participation aux coûts (ICS) :	700.000 \$
Total	
Bureau de pays	
Dépenses d'administration	
TOTAL	800.000 \$

Classification information

Secteur et sous-secteur CAC: Développement Social, développement des Ressources Humaines
Secteur et sous-secteur du gouvernement: Développement Social
Domaine d'Appui Stratégique : Accès des pauvres aux services de base et systèmes de gestion des risques
Effet recherché : Capacité accrue des pauvres pour améliorer de façon durable leurs Conditions de vie
Bénéficiaires cibles primaires : Populations des zones riveraines des ICS.
Bénéficiaires cibles secondaires : Autres

Date d'examen par le CCLP :
Date d'examen par le CCPB (lorsqu'il y a lieu) Responsable du programme :



Signé au nom du: Signature Date Nom/Titre

Le Ministre de l'Economie
 et des Finances
 Abdoulaye DIOP

16 AVR. 2002

Gouvernement

Ahmed RHAZAOU
 Représentant Résident

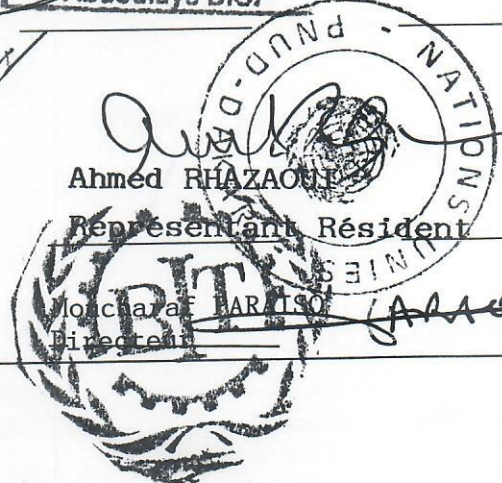
17/04/02

PNUD

Youcharaf FARISO
 Directeur

28/05/02

BIT



GOUVERNEMENT DU SENEGAL

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT(PNUD)

Numéro et titre du projet : SEN/01/007/A/01/11 : Appui à la lutte contre la pauvreté dans les zones riveraines des Industries Chimiques du Sénégal "ICS"

Description du programme/projet: : Le présent projet est destiné à opérationnaliser l'accord de partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le Développement/Sénégal (PNUD) et les Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Il a pour but d'appuyer la lutte contre la pauvreté dans les zones riveraines des ICS. Les actions envisagées sont axées sur la promotion des moyens d'existence durable (activités génératrices de revenus liées à la préservation de l'environnement). Les zones ciblées par ce programme sont MBoro, Méouane, Taïba Ndiaye.

Février 2002

I ANALYSE DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE

Le Sénégal affiche depuis six ans des performances encourageantes sur le plan économique et financier avec un taux de croissance annuel moyen en termes réels qui s'est stabilisé autour de 5,3% en 1995-2000.

Malgré ces avancées, une large franche de la population sénégalaise est confrontée aujourd'hui à la pauvreté. C'est dire que les performances économiques de ces cinq dernières années n'ont pas suffisamment contribué à améliorer les conditions de vie des populations.

Il est donc essentiel que la croissance s'accélère durablement et qu'une politique efficace de répartition du revenu national soit mise en œuvre si l'on veut relever les niveaux de vie et réduire la pauvreté. La faiblesse du revenu par habitant (510 \$US/hbt) est telle que les mécanismes présentement en vigueur de redistribution ne modifiant guère, la situation de pauvreté actuelle.

Au Sénégal, l'enquête auprès des ménages (ESAM I) réalisée en 1994 par la DPS, montre que 58% des ménages représentant 65% de la population sont en dessous du seuil de pauvreté défini comme étant le revenu nécessaire à l'acquisition de 2400 k/cal par jour et par personne à partir d'extrapolation. Les premiers résultats du récent Quid évaluent la proportion des ménages pauvres à 53,9% en 2001 soit un recul par rapport à 1994, grâce à un accroissement du revenu par tête.

Le cadre institutionnel de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté est articulé autour du Conseil Interministériel d'Orientation et de Décision présidé par le Premier Ministre ; du Comité de Pilotage central présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale assure la coordination opérationnelle des projets/programmes exécutés.

Le Développement industriel s'est souvent opéré dans une optique qui n'était pas celle d'un développement humain durable. Il s'agit à présent d'asseoir un partenariat entre les différents acteurs (Etat, Société Civile, Secteur Privé, Partenaires au Développement, Populations) liant lutte contre la pauvreté/développement/préservation de l'Environnement.

Le présent projet vise à asseoir un premier partenariat PNUD/ICS au profit des populations des zones de Mbor, Méouane et Taïba Ndiaye).

III. CADRE DE RESULTATS

Objectif : politiques et stratégie de développement économique et social axés sur la réduction de la pauvreté

Sous objectif 1: Prise en compte de la pauvreté humaine et financière dans les politiques nationales				
Domaines d'Appui Stratégique	Effets		Indicateurs de Succès	Moyens de vérification
	Effets recherchés	Indicateurs		
Stratégie pour de larges mesures préventives pour réduire l'impact du VIH - SIDA	Existence d'une capacité institutionnelle pour définir et mettre en oeuvre des stratégies multisectorielles, pour contenir la progression du VIH SIDA et limiter son impact sur le plan économique et social	-Taux de décroissance du nombre d'infectés sur la période (année)	- Plan d'action élaboré - Nombre de séances de sensibilisation/formation réalisées	- Plan d'action validé par l'entreprise et les autorités sanitaires locales et de son état d'exécution - Rapport du nombre des sessions de sensibilisation/formation
<p>Partenariat : Le PNUD appuie la coordination du Programme National de Lutte contre le SIDA. La coopération entre les différents partenaires se développent à travers les mécanismes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Commission mixte de suivi et de coordination des partenaires internationaux dans la lutte contre le SIDA ; • Le Groupe thématique qui regroupe 7 agences du Système des Nations Unies (PNUD, FNUJAP, BM,OMS, UNESCO, UNICEF, PNUCID) 				

Sous objectif 2: Moyens d'existence des pauvres plus élargis et plus sécurisés (aspects humains, physiques et financiers)			
Domaines d'Appui Stratégique	Effets		Moyens de vérification
	Effets recherchés	Indicateurs	
Accès des pauvres aux services de base et systèmes de gestion des risques	Capacité accrue des pauvres pour améliorer de façon durable leurs conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures de base fonctionnelles et accessibles aux populations - Nombre de micro-projets/micro-entreprises viables/génération de revenus nets supérieurs au seuil de pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Crédits accessibles aux personnes démunies - Portefeuilles des mutuelles sains
			<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes ayant bénéficié de crédit - Taux de remboursement des prêts supérieurs à 95 % - Ratio prudentiel pour l'octroi de crédit observé
		<ul style="list-style-type: none"> - Rappports d'exécution des contrats de sous-traitance 	<ul style="list-style-type: none"> - Rappports d'exécution des contrats de sous-traitance
		<ul style="list-style-type: none"> - Cadre de concertation ICS/populations initié par consensus - Expression des besoins des populations rationalisée - Programme d'assistance annuel des ICS aux populations validé par toutes les parties 	<ul style="list-style-type: none"> - Rappports des réunions du cadre de concertation - Réduction notable des requêtes ponctuelles - Rapport d'évaluation de la mise en oeuvre des programmes d'assistance
		<ul style="list-style-type: none"> - Rendement augmenté - Productivité améliorée - Unités de transformation mises en place et rentables 	<ul style="list-style-type: none"> - Rappports d'évaluation des activités agricoles

Partenariat :
 La lutte contre la pauvreté dans le contexte de la décentralisation nécessite un partenariat conséquent pour permettre la réalisation en phase des trois composantes suivantes : renforcement des capacités institutionnelles des collectivités locales, réalisation des infrastructures de base, développement des activités génératrices de revenus.

IV. Arrangements de Gestion

- ❖ Le Bureau International du Travail (BIT) jouera le rôle d'agence d'exécution du projet. Il sera responsable de la gestion de tous les apports du projet: budget et suivi.
- ❖ Les Industries Chimiques du Sénégal désigneront un cadre qui sera l'interlocuteur quotidien de l'unité d'exécution (le PNUD étant chargé de l'exécution du projet).
- ❖ D'un commun accord, les Industries Chimiques du Sénégal et le PNUD identifieront en cas de besoin des agences de coopération/agents de réalisation.

.. Suivi/Revue

- Les Industries Chimiques du Sénégal, le PNUD et le BIT tiendront des concertations régulières sur la gestion du projet pour revoir les interventions proposées, la situation des propositions acceptées d'un commun accord et qui sont mises en œuvre ainsi que les progrès accomplis.

Les Industries Chimiques du Sénégal, le PNUD et le BIT peuvent décider d'un commun accord de modifier le plan de travail ainsi que d'autres aspects opérationnels au cours de ces réunions.

Le projet fera l'objet d'une tripartite annuelle. Le bureau du BIT préparera et soumettra au moins deux semaines avant chaque tripartite le rapport annuel du projet ainsi que les activités proposées pour la prochaine période de douze mois.

.. Evaluation

Une évaluation des projets sera conduite début 2003 selon les procédures du PNUD.

.. Rapport

- L'agent d'exécution aura à préparer un rapport semestriel et un rapport annuel.

Le BIT préparera un rapport final selon les directives en la matière et cinq copies seront disponibles au minimum trois mois avant la tenue de la revue tripartite finale.

FISEXT/BPS		Organisation Internationale du Travail - DAKAR												
03.06.02	10:09													
Rp 203		Budget du Projet Couvrant la Contribution du PNUD												
Pays : Senegal		Agence d'execution : ILO												
No. du Projet : SEN.01.007.A01.11		02												
Titre : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE / ICS														
Ligne Budgétaire		Total				2002			2003			2004		
Code	Titre	A.R.	M/T	\$	SAO	M/T	\$	SAO	M/T	\$	SAO	M/T	\$	SAO
10. Personnel affecté au projet														
13.01	CHAUFFEUR	ILO		4'000	400		1'818	182		2'182	218			
13.99	Total Soutien Administratif			4'000	400		1'818	182		2'182	218			
15.01	MISSIONS INTERIEURES	ILO		6'818	682		2'273	227		4'545	455			
15.99	Total Frais de Voyage			6'818	682		2'273	227		4'545	455			
17.01	EXPERT NATIONAL	ILO		20'454	2'046		9'818	982		10'636	1'064			
17.02	ANIMATEUR	ILO		15'455	1'545		7'273	727		8'182	818			
17.99	Total Personnel Nat. Prof.			35'909	3'591		17'091	1'709		18'818	1'882			
19. Total Personnel affecté au projet				46'727	4'673		21'182	2'118		25'545	2'555			
20. Sous-Contrats														
21.01	SOUS-CONTRAT ONG	ILO		304'762	15'239		76'190	3'810		123'810	6'191		104'762	5'238
21.02	SOUS-CONTRAT SECTEUR PRIVE	ILO		276'190	13'810		76'190	3'810		109'524	5'476		90'476	4'524
21.03	SOUS-CONTRAT INSTIT. MICRO-FIN	ILO		85'713	4'287		28'571	1'429		28'571	1'429		28'571	1'429
21.99	Total Contrats de sous-traitance			666'665	33'336		180'951	9'049		261'905	13'096		223'809	11'191
29. Total Sous-Contrats				666'665	33'336		180'951	9'049		261'905	13'096		223'809	11'191

Organisation Internationale du Travail - DAKAR

Budget du Projet Couvrant la Contribution du PNUD

FISEXT/BPS
03.06.02 10:09
Rp 203

Pays : Senegal
No. du Projet : SEN.01.007.A01.11
02
Agence d'exécution : ILO

Titre : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE / ICS

Code	Ligne Budgétaire	Titre	A.R.	M/T	Total		2002		2003		2004	
					\$	SAO	\$	SAO	\$	SAO	\$	SAO

30. Formation

32.01	FORMATION		ILO			12'728	1'273	7'273	727	5'455	546		
32.99	Total Formation de Groupe					12'728	1'273	7'273	727	5'455	546		
39.	Total Formation					12'728	1'273	7'273	727	5'455	546		

40. Materiel

45.01	ACHAT VEHICULE		ILO			9'091	909	9'091	909				
45.02	ORDINATEUR		ILO			2'727	273	2'727	273				
45.03	PHOTOCOPIEUSE		ILO			4'545	455	4'545	455				
45.04	ACHATS LOCAUX		ILO			15'091	1'509	7'273	727	7'818	782		
45.99	Total Achat équipement local					31'454	3'146	23'636	2'364	7'818	782		
49.	Total Materiel					31'454	3'146	23'636	2'364	7'818	782		

50. Divers

53.01	DIVERS		ILO			0							
53.99	Total Dépenses Diverses					0							

59. Total Divers

						0							
--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--

FISEXT/BPS		Organisation Internationale du Travail - DAKAR												
03.06.02	10:09													
Rp 203		Budget du Projet Couvrant la Contribution du PNUD												
Pays :		Senegal				Agence d'execution : ILO								
No. du Projet :		SEN.01.007.A01.11				02								
Titre :		LUTTE CONTRE LA PAUVRETE / ICS												
Ligne Budgétaire		Total			2002			2003			2004			
Code	Titre	A.R.	M/T	\$	SAO	M/T	\$	SAO	M/T	\$	SAO	M/T	\$	SAO
99. Total Général			0.0	757'574	42'428	0.0	233'042	14'258	0.0	300'723	16'979	0.0	223'809	11'191
103.01	FINANCEMENT DE TIERS / I.C.S.			700'000	0		190'000	0		275'000	0		235'000	0
103.99	Total Participation aux Coûts (Autre)			700'000	0		190'000	0		275'000	0		235'000	0
199. Total Participation aux coûts				700'000	0		190'000	0		275'000	0		235'000	0
999. Contribution Totale du PNUD				57'574	42'428		43'042	14'258		25'723	16'979		-11'191	11'191
Autorisé par :		Préparé par :				Senghor Sylvain								
Officier Resp :		A. BOGUI				Vérifié par :								
Code OIT :														

N.B : La contribution des Industries Chimiques du Sénégal (I.C.S.) sera collectée par le Bureau du PNUD à Dakar et mise à la disposition de l'Agence d'exécution.

.. Programme de travail

Après les consultations approfondies avec les différents groupes-cibles, un programme d'exécution technique et financière sera élaboré pour l'année 2002 par l'expert responsable de l'unité d'exécution.

.. Révisions

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au présent descriptif de projet que si elles sont revêtues de la signature du Représentant Résident du PNUD et du Directeur du BIT.

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de programme ;
- les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux résultats et aux activités du programme, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des hausses de coûts entraînées par l'inflation ;
- les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture d'apports déjà prévus, de refléter une hausse de coûts des services d'experts ou d'autres coûts suite à l'inflation ou de tenir compte du traitement
- les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture d'apports déjà prévus, de refléter une hausse de coûts des services d'experts ou d'autres coûts suite à l'inflation ou de tenir compte du traitement préférentiel accordé pour le remboursement des dépenses des Agences de coopération.

V. Contexte Juridique

Le présent document de projet constitue l'instrument visé à l'article premier de l'accord-type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement du Sénégal et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé par les parties en cause le 4 juillet 1987.

Aux fins de l'accord-type de base, l'agent d'exécution du pays hôte sera l'organe gouvernemental de coopération décrit dans ledit accord. Le Gouvernement s'engage à exonérer des droits et taxes de douanes le matériel et équipement achetés au titre du présent projet.

VI. Apports/Budget

Le PNUD prend en charge, avec un montant initial de 100,000 \$ E.U les frais de fonctionnement de l'unité d'exécution et d'encadrement des populations à l'appui technique pour la conception des outils de pilotage, de formation, d'encadrement des bénéficiaires, le suivi des activités ; les coûts de production d'un apport annuel sur les activités du projet en français; les frais de voyage et de séjour des responsables du projet à l'intérieur du Sénégal pour les objectifs du projet; les coûts de production et de maintenance du site web du projet.

Les Industries Chimiques du Sénégal couvriront, pour un montant total de 700,000 dollars E.U, la promotion des activités génératrices de revenus, les investissements sociaux, le micro-crédit.

Organisation Internationale du Travail - DAKAR

FISEXT/BPS

03.06.02 10:09

Rp 203

Budget du Projet Couvrant la Contribution du PNUD

Agence d'exécution : ILO

Pays : Senegal

No. du Projet : SEN.01.007.A01.11 02

Titre : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE / ICS

Code	Ligne Budgétaire Titre	A.R.	M/T	Total		2002		2003		2004	
				\$	SAO	M/T	\$	SAO	M/T	\$	SAO

10. Personnel affecté au projet

13.01	CHAUFFEUR	ILO		4'000	400		1'818	182		2'182	218			
13.99	Total Soutien Administratif			4'000	400		1'818	182		2'182	218			
15.01	MISSIONS INTERIEURES	ILO		6'818	682		2'273	227		4'545	455			
15.99	Total Frais de Voyage			6'818	682		2'273	227		4'545	455			
17.01	EXPERT NATIONAL	ILO		20'454	2'046		9'818	982		10'636	1'064			
17.02	ANIMATEUR	ILO		15'455	1'545		7'273	727		8'182	818			
17.99	Total Personnel Nat. Prof.			35'909	3'591		17'091	1'709		18'818	1'882			
19.	Total Personnel affecté au projet			46'727	4'673		21'182	2'118		25'545	2'555			

20. Sous-Contrats

21.01	SOUS-CONTRAT ONG	ILO		304'762	15'239		76'190	3'810		123'810	6'191		104'762	5'238
21.02	SOUS-CONTRAT SECTEUR PRIVE	ILO		276'190	13'810		76'190	3'810		109'524	5'476		90'476	4'524
21.03	SOUS-CONTRAT INSTIT. MICRO-FIN	ILO		85'713	4'287		28'571	1'429		28'571	1'429		28'571	1'429
21.99	Total Contrats de sous-traitance			666'665	33'336		180'951	9'049		261'905	13'096		223'809	11'191
29.	Total Sous-Contrats			666'665	33'336		180'951	9'049		261'905	13'096		223'809	11'191